

Temps de septembre et d'octobre. Sècheresse automnale ?

La station météorologique de Chartres (aérodrome de Champhol) rassemble depuis 1945 des données météorologiques fort intéressantes. L'été Indien a-t-il été aussi sec dans le passé ?

Hauteurs de précipitations cumulées :

Maximum: 151 mm en 09/84, et 164 en 10/81
Minimum: 4 mm en 09/97, et 4 en 10/69
Sur 63 ans, la moyenne est de 53 mm, en augmentation.

Température moyenne mensuelle :

Minimum : 12,2°C en 09/52, 7,9 en 10/74
Maximum : 18,7°C en 2006, 15,5 en 10/05
La moyenne d'un mois de septembre se situe aux alentours de 15,5°C et 11,4°C pour octobre.

Les Records...:

Froid : 0,5°C le 22/09/1928, et -5,4° le 28/10/31

Chaleur : 33,7°C le 4/09/1929 et 28,8° le 1/10/85

Vent : 90 km/h le 7/09/1995 et 97 km/h le 16/10/87

Pluie : 31,4 mm le 28/09/1961 et 59,2mm le 25/10/81.

Petites annonces :

DEVENEZ ANIMATEUR SPORTIF :
Pourquoi Pas VOUS ?

* Activité rémunérée

* Formation au Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)

Les Points Forts du CQP :
Diplôme professionnel multisports et tous publics
Nombreux secteurs d'intervention
Évolution possible vers BPJEPS

Pour s' informer et s' inscrire à la formation :
CODEP
(comité départemental de gymnastique volontaire)
Tél : 02 37 33 09 74

N'hésitez pas à proposer votre annonce: échange, vente de matériel, co-voiturage, offres diverses...
moulinparoles.reclainville@orange.fr

Résultats de l'analyse d'eau du mois d'août 2009.

L'analyse d'eau révèle un taux de nitrate de 63mg/l. Rappelons que la norme admise pour la consommation est de 50 mg/l. Les pesticides sont dans les normes admises. Par ailleurs, les données bactériologiques sont conformes. L'eau est donc de qualité bactériologique conforme aux limites et références de qualité. Cependant, du fait de la concentration trop élevée en nitrates, **la consommation de cette eau est déconseillée aux femmes enceintes et aux enfants de moins de six mois.**

Cette précaution vient nous rappeler les efforts à faire sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes de la Beauce Vovéenne pour retrouver une eau de qualité acceptable.

Le Moulin à Paroles:

Nom de l'éditeur / imprimeur : Mairie de Réclainville 02 37 22 11 46

Jour et horaires d'ouverture : Jeudi de 15h à 17h.

Adresse e-mail : mairiereclainville@hotmail.fr

Directeur de la publication : Monsieur Claude Chartrin, Maire

Date de parution : 20 octobre 2009

Rédaction : moulinparoles.reclainville@orange.fr

Mise en page, rédaction, relecture, photo : G. Laurent, M. Mme C. Chartrin, L. Varet, C. Génin



LE MOULIN à PAROLES
Nouvelles de Réclainville,
Moinville la Bourreau, Villeneuve-Languedoc

n°7

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2009

Informations générales :

Médecin (Ouarville)-Propharmacien

Dr Eric DENTU – 02 37 22 17 04

Consultations

L,M,J,V: 9h – 12h et 17h-19h

Mercredi: 10h - 12h

Samedi: 9h – 12h

Collecte des emballages ménagers :

27 juillet, 10 août, 24 août

Collecte ordures ménagères :

tous les mercredis

Ouverture de la déchetterie :

Lundi, Jeudi, Samedi:

9h – 13h et 14h – 17h

02 37 22 15 48

Mairie: Permanences :

le jeudi de 15h à 17h

02 37 22 11 46

Actualités :

La rentrée est passée : les enfants ont repris le chemin de l'école : les enfants qui bénéficient du ramassage scolaire ont pu découvrir un bus tout neuf, puisque le service communautaire a été repris par une société privée.

77 enfants sont pris en charge sur notre regroupement intercommunal ! 5% d'élèves en plus pour cette rentrée !

Ce numéro du "Moulin" est aussi l'occasion d'évoquer le bilan annuel d'activité du SICTOM de la région d'Auneau, organisme qui gère la collecte et le traitement de nos ordures ménagères : des informations qui tendraient à confirmer les efforts que chacun peut encore produire pour réduire la facture...

Nous évoquerons aussi le concert du 19 septembre à l'église de Réclainville, ainsi que toutes les dernières informations sur la vie de notre commune.

La Rédaction

Le Moulin sur Internet : <http://ptitvillage.canalblog.com/>

Compte-rendu du Conseil Municipal du Lundi 7 septembre.

Délégation de signature pour l'acte notarié signé avec la société Poweo :

La société Poweo prévoit d'implanter sur le territoire de la commune 3 éoliennes sur des terres appartenant à M. Bertrand MERCIER. Cette implantation, qui n'en est qu'au stade des études préliminaires, ne peut se faire sans l'implication de la commune dans la mesure où ces équipements vont « survoler » quelques espaces communaux. Le conseil municipal a donc donné son accord pour que Monsieur le Maire signe les promesses de servitudes à la société Poweo. M. Bertrand MERCIER n'a pas pris part au vote.

Délibération pour le maintien de la propharmacie à Ymonville :

Rappelons les faits, le cabinet médical a été repris voici deux ans par le Docteur SOBH, un médecin venu d'Etampes, auquel beaucoup d'entre nous ont affaire, notamment lorsque le Docteur DENTU est en congés. Or, à la différence du cabinet d'Ouarville, le médecin d'Ymonville ne peut délivrer les médicaments en fin de consultation.

Dans le souci de maintenir un service public de santé de qualité, et de proximité pour nos concitoyens, nous, élus de Réclainville, avons voté une délibération pour le retour, et le maintien d'un service de propharmacie à Ymonville. Nous avons souhaité par ailleurs que la population de notre village soit associée à cette décision : c'est pourquoi vous trouverez dans ce numéro du Moulin, un **encart à retourner à la Mairie**. Il nous semble important de montrer notre attachement à ce type de service qu'aucun de nous ne voudrait voir remis en cause, y compris à Ouarville.

Communauté de Communes de la Beauce Vovéenne :

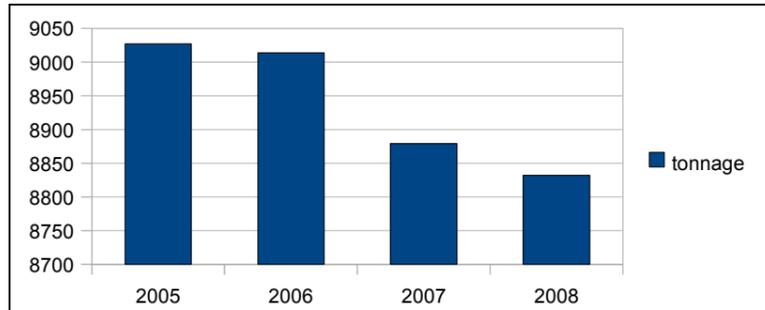
Affaires scolaires : le nouveau circuit de transport est mis en place, les effectifs sont en hausse.

Commission de l'eau : l'interconnexion du réseau Ouarville-Santeuil se fera en novembre (coût 600 000€ subventionné à 80%), pour l'instant Réclainville n'est pas concernée.

Bilan d'activité du SICTOM de la région d'Auneau

Ordures ménagères :

En 2008, il a été collecté 8832,04 tonnes d'ordures ménagères, soit 249,01 kg par habitant pour l'année.



Evolution du tonnage collecté sur l'ensemble des communes.

Parallèlement, le nombre d'habitants a augmenté sur la même période. Les déchets récoltés sont acheminés à l'usine d'Ouarville. Ils y sont incinérés et l'énergie produite permet de faire fonctionner un turboalternateur qui produit du courant électrique. Les déchets sont ainsi valorisés. Les déchets ultimes (mâchefers) sont déferrailés et criblés. Ils sont utilisés en sous-couche routière ou en remblais de chemins agricoles.

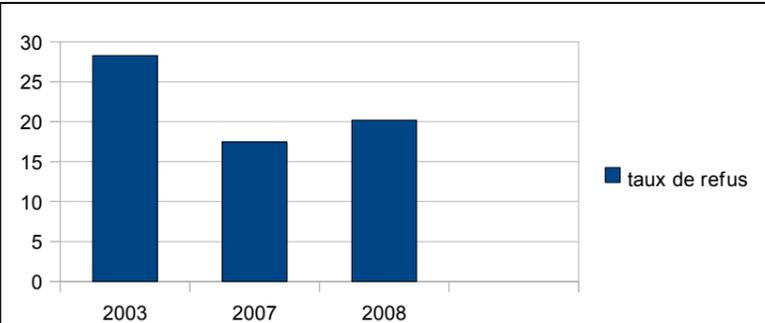
Le verre :

Les 160 bornes d'apport volontaire ont permis la collecte de 1 180 tonnes de verre soit environ 33 kg par habitants, volume qui reste stable sur les trois dernières années.

Le verre est apporté directement à Rambouillet puis il est repris par Saint Gobain pour être recyclé.

Emballages et journaux-magazines :

1 896 tonnes ont été récupérées et triés à Rambouillet, soit un peu plus de 53 kg par habitant pour l'année. Si le tonnage reste constant, le gros point noir est le taux de refus, soit en quelque sorte la qualité du tri par l'utilisateur.

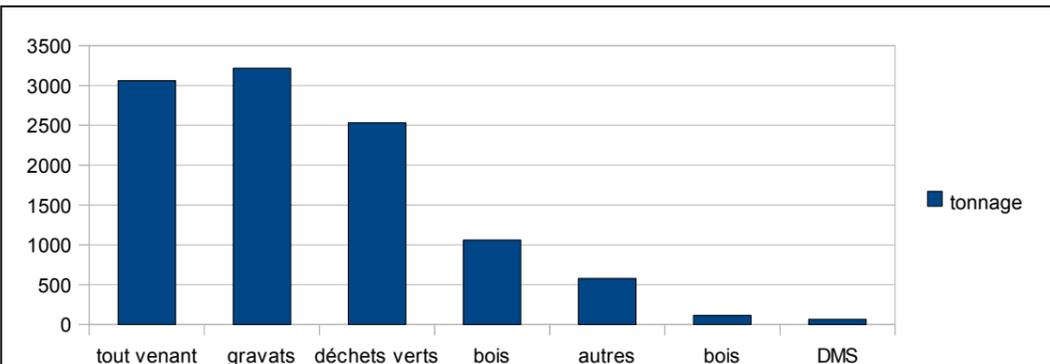


Evolution du taux de refus entre 2007 et 2008.

Alors qu'un effort avait été consenti par chacun pour effacer les mauvais chiffres de 2003, il semble que les mauvaises habitudes redeviennent à la mode. Cette dégradation de la qualité du tri est préjudiciable car elle engendre des surcoûts de transport (les déchets exclus sont ramenés à l'incinérateur de Ouarville) et de traitement.

Déchèteries :

Les 5 déchèteries collectent 10 638 tonnes en 2008 soit près de 300 kg par habitant.



Collecte des 5 déchèteries

Les DMS sont les déchets toxiques (Déchets Ménagers Spéciaux). Leur part est moindre mais leur retraitement coûte très cher. Par ailleurs, les déchèteries collectent les équipements électriques et électroniques.

En 2008, 268,50 t ont été collectées dans les 5 sites.

Le coût du traitement des déchets de collecte sélective est d'environ 287 € la tonne sans transfert (sans retour à Ouarville) contre près de 330 € la tonne s'il y a refus. On comprend vite que chacun peut et doit soigner son tri pour éviter d'alourdir la note de sa commune.

Brèves

Nomination :

Le conseil municipal a nommé M. Philippe VINCENT délégué à la sécurité routière. Il sera le correspondant de la préfecture et le relai de l'information en termes de sécurité routière.

Commission Carte Communale

La commission communale chargée de prendre part à l'élaboration de la carte communale a démarré ses travaux. Son objectif est de présenter un projet de développement de la commune sur 5 ans, avec une urbanisation raisonnée et regroupée.

Accident du Jeudi 1er Octobre, rue Saint Pierre :

Un camion et un tracteur se sont percutés de face, sans causer de blessé mais des dégâts de voirie sont à déplorer.

La commune de Réclainville adresse ses remerciements à la D.D.E., à la gendarmerie de Voves ainsi qu'aux pompiers d'Ouarville pour leur intervention rapide.

Comité des Fêtes :

concert du Samedi 19 Septembre.

Environ 130 personnes sont venues assister au concert de la chorale Sainte Eve ce samedi 19 septembre.

Un joli succès pour cette première.

Aux dires des choristes, et du chef de chœur, l'église de notre village possède une excellente acoustique !

Après un repas préparé par les membres actifs du comité des fêtes, le chœur a produit son récital.

A la fin du concert, le public et les choristes étaient conviés à la salle communale pour un verre de l'amitié.

Après une ultime aubade il était temps pour nos chanteurs de regagner Dreux.



Histoire et patrimoine : vues d'hier, vues aujourd'hui...

Ce mois-ci, c'est Céline Génin qui nous fournit la carte postale d'hier. Insouciance des enfants jouant à saute-moutons au beau milieu de la route. On est bien loin du trafic incessant des camions.

Quelles sont les 7 différences ?
A vous de jouer !

Si vous avez des vues des hameaux, je suis preneur !

